

là dépend, en effet, le bon ordre de la société et, par une suite naturelle, le progrès des mœurs et de la religion elle-même. Ainsi l'avait-on compris de tout temps : car il ne faudrait pas s'imaginer que le droit de suffrage ne date que d'hier ; il est aussi ancien que la monarchie française. Aux époques les plus reculées, vos ancêtres intervenaient par l'élection dans la formation de la plupart des corps constituant alors la société civile ; il n'y avait pas jusqu'à l'instituteur et à l'institutrice qui ne fussent librement désignés par l'assemblée paroissiale des pères de famille. Aussi nos prédécesseurs envisageaient-ils comme une obligation de leur charge pastorale d'exhorter les fidèles à ne porter leur choix que sur des hommes pouvant offrir toute garantie à l'Église et à l'État. C'est un devoir semblable que nous venons remplir auprès de vous, dans un moment où la situation du pays appelle plus que jamais notre attention et la vôtre sur cette partie de la morale chrétienne : car l'Église n'a pas seulement pour mission de faire régner la loi de Dieu en vous-mêmes et dans l'intérieur de vos familles ; elle ne peut se dispenser de porter son regard sur la scène du monde, pour y répandre la lumière et les bienfaits de son enseignement. Quels sont les principes qui doivent diriger le chrétien dans l'exercice du droit de suffrage, et quelle ligne de conduite faut-il tenir pour y rester fidèle ? Voilà ce que nous avons dessein de vous rappeler à l'entrée de cette sainte quarantaine, où le recueillement des esprits les dispose à mieux recevoir les leçons salutaires de la foi.

I

C'est pour l'étranger un sujet d'inexplicable surprise de voir un pays foncièrement catholique comme la France choisir, pour le représenter dans les assemblées politiques ou civiles, des hommes en majorité indifférents ou hostiles aux croyances générales de la nation. Car il est imperceptible comparé à la masse du peuple français, le nombre de ceux qui éloignent leurs enfants des fonts du baptême et de la table de communion, ou qui voudraient eux-mêmes affronter la mort sans s'être munis auparavant des secours de la religion. Et, d'autre part, est-il une terre aussi féconde que celle-ci en œuvres catholiques ? Ces milliers de prêtres sortis des classes populaires, c'est-à-dire du fond même de la nation ; ces légions de missionnaires répandus dans le monde entier, à tel point que le nom de Français est devenu synonyme de catholique pour